



PARLIAMENTARY  
DIMENSION



## **RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE LA COSAC**

### **Session I: Priorités de la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne**

**Note de synthèse**

**11 – 12 janvier 2026  
Nicosie**

Chypre assume la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne dans un contexte marqué par une instabilité géopolitique accrue, des défis sécuritaires persistants, des transformations économiques profondes et des pressions sociales croissantes. Au-delà de la gestion d'un agenda législatif particulièrement dense, la présidence chypriote entend contribuer activement à la définition de l'orientation stratégique de l'Union.

Les priorités de la présidence chypriote s'articulent sur trois piliers majeurs:

1. Une Union européenne stratégiquement autonome et résilience
2. Une Union européenne tournée vers l'extérieur, et
3. Une Union européenne socialement forte et cohésive.

#### 1. Une Union européenne stratégiquement autonome et résiliente

Le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Union européenne se trouve au cœur de l'agenda de la présidence. Une attention prioritaire sera accordée au renforcement de la base industrielle de défense européenne, en apportant une protection renforcée des frontières extérieures de l'Union et en impulsant une compréhension large et exhaustive de la sécurité, la sécurité maritime incluse.

La compétitivité demeurera également une priorité majeure sur l'agenda de la présidence chypriote, avec une attention particulière portée sur l'atténuation du fardeau administratif et sur l'amélioration du cadre réglementaire pour les entreprises. En même temps, l'agenda numérique, le développement approfondi du marché unique et le renforcement de l'autonomie énergétique de l'Union sera poursuivi, alors que le débat sur le cadre financier pluriannuel suivant sera considéré comme un élément horizontal majeur à l'appui des politiques de l'Union européenne.

En même temps, la question migratoire sera abordée sous un angle axé sur la sécurité, en mettant l'accent sur la mise en œuvre effective du Pacte sur la migration et l'asile, ainsi que sur la dimension extérieure de la migration, y compris le renforcement de la coopération avec les pays partenaires clés du voisinage méridional de l'Union européenne.

#### 2. Une Union européenne tournée vers l'extérieur

Le renforcement de l'action extérieure de l'Union européenne et de son rôle géopolitique, constitueront l'aspect fondamental d'orientation de la présidence chypriote. Dans un contexte international en constante évolution, la présidence soutiendra les efforts visant à renforcer l'engagement international de l'Union et sa capacité d'agir en tant que partenaire digne de confiance. Dans les domaines :

du commerce, des partenariats et des relations extérieures, l'accent sera mis sur l'appui à apporter aux processus en cours et sur la mobilisation pour atteindre des objectifs de connectivité étendus de l'Union avec des partenaires stratégiques, conformément aux cadres et aux priorités actuels de l'Union européenne.

L'élargissement de l'Union européenne sera abordé comme une politique de pertinence géopolitique accrue et d'importance stratégique pour l'avenir de l'Union. La présidence soutiendra un processus d'élargissement fondé sur des principes établis, des critères convenus et une conditionnalité stricte et équitable.

### 3. Une Union européenne socialement forte et cohésive.

La présidence soulignera l'importance de veiller à ce que la dimension sociale de l'Union européenne et en particulier les questions liées à la cohésion sociale, soient prises en compte sur un pied d'égalité avec les autres priorités clés de l'Union, reflétant la nécessité d'une approche politique globale et équilibrée. Dans ce cadre élargi, une attention particulière sera accordée à la question du logement abordable, qui a gagné en visibilité au niveau de l'Union européenne, notamment à travers la création d'un portefeuille dédié et qui constituera un volet du dialogue en matière de politique sociale durant la présidence.

Le débat portera également sur un ensemble de questions relatives aux groupes vulnérables, à la protection sociale, à la lutte contre la pauvreté, ainsi que sur les problématiques concernant les personnes en situation de handicap. Une attention particulière sera également portée à la santé mentale des enfants et des jeunes, notamment au regard des évolutions liées à l'environnement numérique.